



LA CST SALUE LE RAPPORT DE MICHEL GOMEZ SUR LA CONSERVATION ET LA DIFFUSION DES ŒUVRES AUDIOVISUELLES

Paris, le 22 octobre 2025 – La CST - Commission supérieure technique de l'image et du son tient à saluer le travail mené par Michel Gomez dans le cadre de son rapport sur la conservation des œuvres audiovisuelles.

Ce rapport, à la fois rigoureux et visionnaire, rappelle l'urgence d'une politique ambitieuse de préservation de notre patrimoine audiovisuel. Il met en lumière les défis techniques, juridiques et économiques auxquels sont confrontés les acteurs du secteur.

La CST, forte de son expertise historique dans les domaines de la conservation et de la qualité technique, se tient à la disposition des pouvoirs publics et des professionnels pour contribuer à la mise en œuvre des recommandations formulées. Elle réaffirme son engagement à défendre une mémoire audiovisuelle vivante, accessible et durable.

André LABBOUZ
Président de la CST

Votre contact
Sébastien Lefebvre - Responsable de la communication
07 48 12 97 82 - slefebvre@cst.fr

À propos de la CST : La Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) est la première association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel française. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur. cst.fr